

Riviera-Chablais

En 500 ans, l'acte de la Foire de Brent a suscité bien des bisbilles

Montreux
L'édition 2018 court jusqu'à dimanche. Qui se souvient que son texte original faillit disparaître par respect pour la tradition?

Karim Di Matteo

Le duc de Savoie Charles 1er imaginait-il les bringues qu'il allait provoquer à Brent plus de 500 ans après son acte de 1486 par lequel il octroya aux résidents le droit d'y organiser une foire? À l'époque, sa magnanimité pour les «gens de rien» de ce village des hauts de Montreux leur permit de tenir «une foire libre franche, sans charge», ce «afin de procurer quelque aide à ces lieux assez stériles», «désormais et à perpétuité». La 532e édition débute ce vendredi jusqu'à dimanche.

Reste que ces lignes sur peau de bête, ou ce qu'il en reste, ont soulevé bien des passions. Il y a eu bien sûr les inimitiés séculaires avec les autres foires de la région. Mais, en des temps plus récents, une autre question cruciale: ne faut-il pas léguer ce document original pour lui éviter de tomber en poussière? «Jamais!» ont clamé en substance durant des décennies les derniers bourgeois mâles de Brent résidant au village, seuls habilités à détenir le précieux document, selon une coutume toujours d'actualité. Le texte est donc passé de main en main, comme l'évoquent les récits oraux de certaines mémoires locales.

Ainsi s'est-il dégradé au fil des ans dans son tube métallique en-



Daniel Martin, Fabrice et Jérôme Cuenet sont les trois seuls garants de l'acte de 1486. CHANTAL DERVEY

«Il y a eu plusieurs tentatives de faire déposer ce document. Il a fallu que l'archiviste de Montreux vienne dire qu'il s'agissait d'un petit bijou et que si on le gardait, il était foutu»

Daniel Martin
Président de la Société villageoise de Brent

treposé dans quelque grenier, voire dans l'ancien four du village à une certaine époque. Jusqu'à son legs aux Archives de Montreux en 2009: «Les familles de Brent l'ont mis en dépôt chez nous, mais elles en restent propriétaires», précise Nicole Meystre. Heureusement, il en existe une dizaine de copies ou transcriptions, parfois traduites. L'original n'en demeure pas moins l'un des actes les plus anciens de la Com-

Trois derniers légataires

Le parchemin en latin, restauré tant bien que mal, reste difficile à lire vu le stade de dégradation. Heureusement, il en existe une dizaine de copies ou transcriptions, parfois traduites. L'original n'en demeure pas moins l'un des actes les plus anciens de la Com-

mune. En 2015 encore, il fut invoqué, avec succès, pour éviter l'introduction d'une taxe sur les stands. Et la vénérable foire de demeurer «libre et franche».

Mais il en aura fallu de la diplomatie avec la famille Cuenet, la dernière dépositaire de l'acte, pour sauver le document, tant les rivalités entre bourgeois et autres habitants sont tenaces. «Il y a eu plusieurs tentatives de la part de présidents de la Société villageoise», explique Daniel Martin, qui occupe le poste depuis 2006. Il a fallu que l'ancienne archiviste vienne confirmer qu'il s'agissait d'un petit bijou et que si on le gardait, il était foutu.»

Eugène Cuenet est toutefois resté inflexible jusqu'à sa mort en

2006. «Sa veuve, se souvient Daniel Martin, nous a d'ailleurs bien rappelé que son mari n'aurait jamais été d'accord.»

Son fils Claude-Alain finit par se laisser convaincre, notamment par ses fistons, Jérôme et Fabrice. Ce sont eux les derniers bourgeois résidant au village depuis sa mort en 2013, et donc les seuls ayants droit. «Je jouis aussi de ce privilège qui m'a été attribué par Claude-Alain Cuenet», ajoute Daniel Martin. Sinon, quelques autres bourgeois de Brent sont en vie, mais ils ne résident plus ici.»

Précieux, mais peu consulté

Le plus étrange est que l'acte a beau avoir été conservé comme une relique et divisé les foules, très peu sont ceux qui ont jeté un œil - pour ne pas dire quasi-personne - sur ce document conservé dans une caisse en bois parvenue aux archives. Du reste, «personne n'a demandé à consulter le document aux archives depuis 2009», selon Nicole Meystre. «Même Claude-Alain Cuenet ne savait pas ce qu'il y avait précisément dans cette caisse», selon Daniel Martin. Et Fabrice d'ajouter: «En remontant même à mon grand-papa, la première et dernière fois qu'il l'avait ouverte, c'était pour permettre la rédaction d'un livre sur l'histoire du village.»

Le plus jeune des petits-fils Cuenet n'a lui-même vu qu'une seule fois le parchemin, en 2017, lors de portes ouvertes aux archives. Son aîné n'a même pas eu cette chance: «Je n'avais pas pu y aller», confirme Jérôme. Je vais le découvrir en allant faire la photo pour votre article.»

Foire de Brent, 532e édition, de vendredi à dimanche. Programme complet: www.brent.ch

Saint-Légier résiste au choc fiscal

Finances

En 2019, la Commune prévoit un déficit de 714 000 francs sur un budget de 33,8 millions

«Davantage que la réforme fiscale vaudoise, c'est la péréquation qui nous pose problème», explique Alain Bovay, syndic. Avec 33,8 millions de francs de revenus et 34,5 millions de francs de charges, le budget 2019 de Saint-Légier affiche une perte de 714 000 francs. «Ce qui représente 2% de nos charges totales, soit la même proportion que l'excédent budgétaire de la Ville de Lausanne, pour autant largement bénéficiaire de la contribution solidaire des autres communes du canton», relève l'élu. La marge d'autofinancement devrait néanmoins rester positive et atteindre 2,7 millions.

L'introduction de la réforme RIE III vaudoise (allègement fiscal des entreprises et paquet social) représente un montant de l'ordre de 1 million pour la Commune. Ce qui n'est pas sans impact sur son budget. La Municipalité a cependant décidé de ne pas proposer de hausse du taux d'imposition, fixé à 70% jusqu'en 2021. «Entre-temps, nous souhaitons observer les effets collatéraux découlant de l'entrée en force de la RIE III.»

En dépit d'une diminution attendue des recettes fiscales des entreprises de l'ordre de 400 000 francs, la Commune prévoit des revenus équivalents à ceux de 2018. Elle a pris partiellement en compte l'arrivée de 270 nouveaux habitants, pour l'essentiel dans le nouveau quartier de Grandchamp. Les impôts conjoncturels, droits de mutation, successions, donations ou encore gains immobiliers ont été estimés prudemment.

Les charges sont revues à la hausse (32 millions en 2017). «Des économies ont pu être trouvées dans le fonctionnement du ménage communal pour réduire le déficit budgétaire», commente Alain Bovay. Les charges cantonales et intercommunales sont en augmentation, respectivement de 790 000 francs et de 115 000 francs. Elles représentent 44,4% du projet de budget 2019 (43% en 2018).

Parmi les investissements prévus l'an prochain figurent la rénovation du télésiège de la Châ aux Pléiades (800 000 fr.), l'agrandissement du cimetière (600 000 fr.), la première étape du réaménagement de la traversée du village (2 millions) et le remplacement partiel de la conduite d'eau potable des Pléiades (2 millions).

Claude Béda

Après des années de bohème, les piliers de l'intégration disposent d'un vrai toit

Aigle

Ciment social pour la ville depuis 20 ans, l'équipe communautaire de la Planchette a inauguré son premier local fonctionnel

Vers qui se tourne-t-on lorsqu'on débarque dans les quartiers populaires d'Aigle, ne pipant pas un mot de français, ne connaissant rien aux usages locaux, ne sachant où trouver ressources administratives ou financières et n'ayant aucun contact? Depuis près de 20 ans, le Service communautaire de la Planchette et son Association pour des projets multi et interculturels (AMIS) constituent le refuge bienveillant où les ressortissants de 70 nationalités accueillies en ville rencontrent les citoyens du cru pour partager, apprendre et monter des projets.

C'est donc un comble quand le port d'attache lui-même devient sans domicile fixe: «Il y a un nous nous sommes retrouvés sans locaux», raconte le fondateur de ces structures, le diacre et éducateur Serge Paccaud. C'était une situation démotivante, on ne savait pas si on allait pouvoir continuer à bosser.» Jusqu'alors les ateliers, cours de français, animations et montage d'événements, comme l'organisation de la Fête des couleurs, étaient habitués à naviguer



Depuis l'ouverture de l'Espace AMIS en septembre, la fréquentation des ateliers a déjà doublé. CHANTAL DERVEY

de studio en appartement, en passant par un module temporaire de 60 m² sans cuisine ni WC.

Reconnaissance

Cette image d'un «truc bricolé», comme le critiquaient certains, appartient au passé. La Commune d'Aigle s'est investie pour proposer des locaux qui ont été inaugurés début novembre au numéro 1 du chemin de la Planchette. Ces quelque 250 m² sonnent comme une reconnaissance et comme un renouveau pour ces entités portées par cinq professionnels et soutenues par la collectivité locale

et le Bureau cantonal de l'intégration: «Cet endroit valide notre statut d'organisation professionnelle, se réjouit Serge Paccaud. Réunir toutes nos activités sur un site crée également une dynamique motivante. Notre offre est plus visible pour nos participants et, de notre côté, nous pouvons envisager de monter de nouveaux projets.»

Signe qui ne trompe pas, depuis l'ouverture de cet Espace AMIS en septembre, le nombre de participants aux ateliers a doublé, fréquentés par une population qui ne se limite pas au quartier, mais vient de toute la région. **F.W.D.M**

Soutiens spontanés envers les deux Vevey Libre

Vevey

Les municipaux Agnant et Christen, sous enquête, n'ont reçu aucun grincieux à leur «Rendez-vous citoyen». Au contraire

Pas de sifflets, pas de joues rosies d'énervement ou de paroles agacées, pas plus que de banderoles de supporters, ce mercredi en fin de journée, au «Rendez-vous citoyen» de Michel Agnant et Jérôme Christen. C'était la cinquième fois que les municipaux de Vevey Libre allaient à la rencontre de la population, dans des cafés différents. Puisqu'ils ont été récemment perquisitionnés et entendus dans le cadre d'une enquête pour violation du secret de fonction, la question pouvait légitimement se poser: des citoyens allaient-ils venir se plaindre auprès de leurs municipaux? Ou au contraire allaient-ils venir leur témoigner leur soutien? Aucune de ces deux hypothèses ne s'est produite.

Sur cette affaire, les citoyens s'expriment ailleurs que dans une telle réunion: «Nous avons reçu une quantité impressionnante de messages de soutien, de gens qui nous parlent dans la rue», constatent les deux municipaux. «Même à Lausanne, un homme que je ne connaissais pas m'a arrêté pour me dire «tenez bon, le monde est rem-

pli de méchantes personnes». C'est encourageant et stimulant», constate Jérôme Christen.

Et les grincieux? «Les personnes qui ont un avis défavorable ne se manifestent pas», regrette Jérôme Christen, car cela permettrait de leur parler et de leur expliquer. Leur dire par exemple que, selon moi, le secret de fonction est là pour ne pas révéler des faits contraires aux intérêts de la Commune.»

Outre deux élus de leur parti, un seul membre de la société civile était présent au «Rendez-vous citoyen». Un jeune homme venu leur parler de son désir de trouver un terrain de hockey sur gazon pour les pratiquants de ce sport. Les municipaux posent des questions, imaginent des solutions et expliquent les contraintes de la commune. «Poser sur la table ce genre de problématique est typiquement ce qu'on attend de ces rencontres», affirme Jérôme Christen. Nous avons eu 4 ou 5 personnes au début, 7 lors de notre troisième rendez-vous. Pour les cas personnels, cela permet de fixer une rencontre à un autre moment. Les sujets qu'on nous a soumis étaient en lien avec la culture, le Jardin Doret, ou la Rotonde de Gilamont, qui a donné lieu à une interpellation devant le Conseil communal, car notre élu, Steven Pilet, qui était présent, s'est empoigné du sujet.» **ST.A.**

PUBLICITÉ

Restaurant
«Au Vieux Caveau»
Rue de la Gare 11, 1009 Pully
Tél. 021 728 27 49

La Chasse
est ouverte!

Ouvert 7/7 jours

Restaurant
«Le Mont d'Or»
Ch. De Contigny 1, 1007 Lausanne
Tél. 021 617 00 10

La Chasse
est également ouverte!
et la carte traditionnelle

Ouvert 7/7 jours

Anniversaires - mariages - banquets - obsèques